



Hagetmau le 14/01/2021

CONDITIONS D'ADHESION à HMP

Pour devenir membre de notre association, une personne doit remplir une demande d'adhésion comportant les informations relatives à la personne et au véhicule et l'adresser à :

Hagetmau Méca Passion

810 avenue Corisande

Hagetmau 40700

hagetmaumecapassion@gmail.com

Cette personne, au cours d'un entretien verbal avec un ou plusieurs membres du bureau HMP devra démontrer un intérêt particulier pour les véhicules anciens (voitures, tracteurs, motos de plus de 30 ans) et prendre connaissance de notre règlement intérieur et en accepter tous les termes. Ce règlement intérieur peut être consulté sur demande avant la demande d'adhésion.

Son adhésion ne sera définitive qu'après une année, au moins, de participation aux activités de l'Association. Le Conseil d'Administration se réserve le droit de prolonger cette période d'un an supplémentaire, voire refuser le renouvellement de cette adhésion. Dans ce cas, une lettre du président viendra confirmer la volonté du Conseil d'administration.

Tous les membres de notre association doivent accepter le principe du bénévolat, en effet nos nombreuses activités nécessitent l'implication de chacun.

L'adhérent souhaitant participer à nos activités devra se présenter avec un véhicule dit de "collection", avec contrôle technique et assurance à jour, conforme en tous points à la législation en place.

Le bureau HMP se réservant le droit de vérifier avant le départ de toute manifestation.